



## CONSEIL SYNDICAL PETR SUD LOZERE

**Date de convocation : 30/06/2026**

**Nombre d'élus en exercice : 24**

**Nombre de présents : 16**

**Nombre de votants : 12**

- **Dont titulaires : 11**
- **Dont suppléants : 5**

- **Absentation :**
- **Contre :**
- **Pour : 11**

L'an deux mil vingt-six, 10 juillet à 14h00, les membres du Conseil Syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Sud Lozère, se sont réunis à Florac.

### **MEMBRES PRÉSENTS :**

Les titulaires CC CML : Pierre BONNET, Pierre-Emmanuel DAURTY, Philippe GIRAL, Frédéric GODEUX, Cécile URRUSTY

Les titulaires CC GCC : Damien ARMAND, Alain GERMANAUD, Serge GRASSET, Jaclyn MALAVAL, Matthieu PASCUAL, Vincent PRATLONG

Les suppléants CC CML : Pierre COLSON, Antoine Vincent

Les suppléants CC GCC : Éric DESCOTTE, Daniel GIOVANNACCI, Jean-Luc MICHEL

### **EXCUSES :**

**Les titulaires** : Aïdane OBRIST

**Les suppléants** : Claudie MARTIN, François ROUYEYROL

**Secrétaire de séance** : Cécile URRUSTY

### **DELIBERATION 2026-7-14**

#### **ACCOMPAGNEMENT ADEFPAT POUR LE FONDS D'APPUI TERRITORIAL**

Vu la délibération 2026-02-04 du 17 février 2026,

Considérant le projet de territoire du Sud Lozère qui vise à « Faire du sud Lozère un territoire habitable toute l'année, modèle de la transition écologique et social pour le monde rural » qui se traduit notamment par la volonté de travailler sur l'habitabilité et le prendre soin,

Considérant les travaux déjà entrepris par le territoire Sud Lozère sur la transition écologique et sociale –Génie dans le désert, stratégie Leader et contrats- et l'ensemble des missions confiées au PETR Sud Lozère pour œuvrer à la mise en place du projet de territoire cohérent,

Considérant le programme Leader et le volet « faire économie autrement »

Considérant le contexte global de réduction d'aides publiques, le tissu économique local,

Considérant les résultats du groupe de travail initié à l'automne 2025 qui mobilise les acteurs locaux,

Le président rappelle les éléments suivants : l'Adefpat accompagne des projets en région Occitanie. 4 niveaux de projets susceptibles de bénéficier d'accompagnements par la formation-développement ont été retenus à l'échelle du PETR :



Le président, Vincent PRATLONG

Le secrétaire de séance,

Fait à Florac,

**AUTORISER** le président à signer tout document inhérent à ce dossier.

**SOLLICITER** un accompagnement par la formation-développement auprès de l'ADEFPAT pour ce projet, afin de faciliter la production collective.

**MANDATER** un groupe projet chargé d'élaborer des propositions.

Le conseil syndical après en avoir délibéré décide à l'unanimité de :

Le PETR Sud Lozère amènera un autofinancement de 20% de la prestation qui s'élève à 19600€, soit 3920€.

→ Calibrer le fonds pour un démarrage en 2027 : choix des statuts, aspect financier, animation et compétences nécessaires à son fonctionnement.

→ Prototyper le fonds et sa structuration opérationnelle : parties prenantes, fonctionnement, prise de décisions,...

→ Partager les éléments de la phase d'opportunité, construire une vision commune du projet

Après une phase exploratoire, et à la croisée des enjeux territoriaux et des missions portées, le PETR Sud Lozère souhaite mobiliser un accompagnement proposé par l'ADEFPAT afin être en capacité de :

Les missions du PETR permettent d'identifier des problématiques que rencontrent les porteurs de projets publics et privés (associations, entreprises) : difficultés à boucler leur plan de financement, problèmes de trésorerie, paiement d'intérêt Dailly en attente de toucher une subvention, accès aux aides publiques...

Globalement, en regardant le contexte national, on constate aussi des tensions budgétaires fortes (baisse des financements publics), des tensions sociétales et écologiques. Il y a donc nécessité de « faire économie autrement », de trouver des moyens pour que les acteurs locaux travaillent mieux ensemble, coopèrent plus et se trouvent plus résistants par rapport aux crises actuelles et à venir.

Par ailleurs, on constate également de plus en plus d'organisations et d'entreprises qui s'engagent dans des démarches de type RSE qui permettent de questionner le modèle économique et l'organisation au regard des objectifs de développement durable. D'autres vont plus loin en travaillant le lien entreprises/territoire (RTE).

- Les projets structurants pour le territoire du PETR Sud Lozère ;
- Les projets de dynamisation d'un secteur d'activité, d'une filière ou d'un miro territoire ;
- Les projets collectifs : économiques, sociaux et culturels ;
- Les projets d'entreprises : tout secteur et tout statut, ou les projets de création

**SUD LOZÈRE**

Date de transmission de l'acte: 10/07/2026  
Date de reception de l'AR: 10/07/2026  
048-200077758-AU\_021\_2026-AU  
A G E D I